

sur l'office des saints, ne peut que favoriser ce réveil de l'esprit liturgique.

Pour faciliter ce retour à la grande tradition catholique, le rapporteur soumet à l'assemblée les deux vœux suivants :

“1° Promouvoir en France, sous la forme de semaines ou journées liturgiques, cet enseignement liturgique.

“2° Faire une place dans les congrès diocésains à l'action sacerdotale par la liturgie.”

La séance s'achève par une communication faite par M. l'abbé BOUQUEREL, secrétaire du comité permanent, au nom de M. l'abbé Albin, curé de Saint-Roch, à Nice, qui expose comment il a fondé, en 1910, et comment il entretient par des convocations motivées le zèle d'un groupe d'hommes qui communient ensemble tous les mois à une messe où l'on récite publiquement les actes avant et après la sainte communion.

M. l'abbé Bouquerel conclut sa communication par le vœu suivant :

“Que l'on établisse partout des messes de communion pour les hommes avec un comité chargé d'envoyer régulièrement les convocations.”

Ce vœu donne occasion à Mgr Foucault d'insister sur l'action qu'il faut entreprendre auprès des hommes pour les gagner à l'application du Décret sur la communion quotidienne. “Tant que vous n'aurez pas quelques hommes qui communient dans une paroisse, dit-il, ne vous flattez pas d'y parvenir à de sérieux progrès relativement à l'application des décrets.”

## 2ÈME SÉANCE.

*Vendredi matin, 13 septembre.*

Mgr Dubois, archevêque de Bourges, préside, entouré de NN. SS. Béguinot, évêque de Nîmes; Foucault, évêque de Saint-Dié; Archambault, évêque de Joliette, (Canada), Mgr Korum, évêque de Trèves, etc.

La parole est donnée, après la récitation de la prière d'usage, à M. le chanoine F. BÉRÉZIAT, pour développer